



Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives

Lettre n° 7

Analyse critique du rapport parlementaire présidé par Julien AUBERT de 2019 sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, la transparence de leurs financements et leur acceptabilité sociale

Le rapport AUBERT, bien que très argumenté, est un énième document depuis la Loi n° 2005-781, suivie de la Loi LTECV, la SNBC, la PPE, le plan stratégique pour l'énergie et le climat, le projet de loi Energie-Climat, qui pose comme postulat de base la nécessité de réduire la **part du nucléaire à 50 %** de notre production électrique à l'échéance 2028 et qui impose cet objectif comme incontournable pour réussir une transition énergétique responsable. Mais c'est la première fois que des auteurs officiellement mandatés reconnaissent que cette transition énergétique **n'est pas une transition climatique**, mais **uniquement idéologique**. En effet dès son avant-propos, Julien AUBERT admet que « *La transition du nucléaire vers les énergies électriques intermittentes n'a aucun impact sur le CO2 et ne permet donc pas de lutter contre le réchauffement climatique* ».

Malgré les auditions de nombreux experts qualifiés (Jean-Marc JANCOVICI, Jean-Pierre PERVES, Jacques PERCEBOIS... la rapporteure de la Commission AUBERT n'a pas tenu compte des avis pertinents de ces derniers et a persisté dans cette logique contradictoire. Le rapport a de facto révélé de **nombreuses ambiguïtés** qui sont détaillées dans la fiche d'actualité GAENA N° 15 appelée par la présente lettre.

Au plan financier, la rapporteure admet que cette transition énergétique consistant à substituer une énergie décarbonée à une énergie déjà décarbonée coûte très cher, à savoir entre **72,7 à 90 milliards d'euros**, pour une filière appelée à représenter 15 % au maximum de la production électrique en 2028. Mais là aussi cette évaluation semble loin des coûts estimés par la Cour des comptes et des avis des experts autorisés.

De plus, à l'instar des autres rapports ou préconisations précédentes, ce rapport ne détaille pas de manière approfondie les mesures qu'il conviendrait de prendre pour lutter efficacement dans les secteurs énergétiques contribuant aux deux tiers de nos émissions de CO2, à savoir **l'habitat et le transport** (le rapport est d'ailleurs complètement muet sur ce dernier sujet).

En conclusion, rien de bien nouveau au royaume des préconisations pertinentes et objectives pour une **transition écologique responsable**.

La **fiche d'actualité GAENA N° 15** « Analyse critique du rapport parlementaire présidé par Julien AUBERT de 2019 sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, la transparence de leurs financements et leur acceptabilité sociale » détaille ces ambiguïtés.

Le GAENA : <https://www.energethique.com>